



Achat salon impossibilité d'être livré

Par **francar**, le **28/02/2013** à **11:16**

Acheté un salon chez Decorum Montreuil lors de la foire d'Amiens en JUIN 2012 à livrer 1/11/2012, versé 1000€ d'acompte. Non livré en novembre 2012, malgré 3 courriers rc dont le dernier le 30 janvier 2013, pas de suite, 1 réponse téléphonique sur une douzaine d'appels sans suite, réponse il va arriver, refuse de me rembourser mon acompte malgré leurs conditions générales qui précisent qu'après une mise en demeure de remboursement (faite par rc le 24/11/2012) il dispose de 60 jours pour livrer et au-delà le client peut exiger le remboursement, COURRIER de 31/1/2013 en rc les 60 jours étant passés depuis le 24/01/2013, pas de suite passe sur place ce mercredi pour récupérer mon acompte fin de non recevoir. Que puis-je tenter pour me faire rembourser ? Merci de votre réponse